



## AVIS PUBLIC 2024-023

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 avril 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2024-006 visant le 424, 3<sup>e</sup> Avenue, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une marge de recul avant de 6.87m au lieu de 7.00m sur la rue de la Polyvalente pour un bâtiment principal, une marge de recul arrière de 6.17m au lieu de 8,00m pour un bâtiment principal et une marge de recul du patio à l'arrière de 1.91m au lieu de 2.00m, le tout tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 50-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 5 avril 2024 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20<sup>e</sup> jour de mars 2023.

Georges-André Gagné, greffier suppléant